



Si vous êtes producteur.ice et que vous avez des besoins/envies/idées particulières (formation, visite, etc.) cliquez ici pour nous en faire part !

Lettre d'information arbo Nouvelle Aquitaine

INAO - Statut dérogatoire des plants fruitiers bio

Le **statut "Autorisation Générale"**, accordé par l'INAO concernant les plants de fruitiers et de vignes bio, **est reconduit** pour un an, et **prendra fin le 10 janvier 2026.**

Lorsqu'une culture a le statut dérogatoire d'Autorisation Générale, l'obtention d'une dérogation n'est pas nécessaire mais il est obligatoire d'enregistrer la quantité de matériel de reproduction végétal (MRV) non-biologique utilisée. Cette formalité doit être réalisée sur www.semences-plants-biologiques.org au travers de la fonctionnalité « enregistrer le besoin », une fois la variété et le porte greffe souhaités sélectionnés. Cet enregistrement doit être effectué avant la plantation.

Les MRV non biologiques (Porte-greffes et greffons), servant à la production de plants biologiques, restent en « Autorisation Générale » selon l'autorisation octroyée par l'INAO et permise par le point 1.8.6, annexe II du R(UE) 2018/848. Il est tout de même nécessaire pour le pépiniériste d'« Enregistrer ses besoins » en MRV biologiques, à travers son compte sur www.semences-plants-biologiques.org.

Commission arbo Bio Nouvelle Aquitaine - Programmes existants pour l'accompagnement des nouveaux producteurs

La première réunion de la commission arbo bio de Nouvelle Aquitaine a eu lieu le 4 décembre 2024.

La commission a souligné les difficultés liées à la reprise des vergers et la nécessité d'aider les reprises et créations d'exploitations. Les nouveaux.elles exploitant.e.s doivent être accompagné.e.s dans le développement de leurs compétences techniques et sur les aspects stratégiques de leur activité.

Il existe différents programmes dédiés à l'accompagnement de ces installations (liste non exhaustive) :

Programme maîtrise des pratiques - GAB :

- Maximum 2 ans.
- Accompagnement des porteurs de projet par des professionnels expérimentés lors de la phase d'installation.
- Des binômes de producteurs sont créés entre des jeunes installés et des expérimentés afin d'avoir des échanges avec le producteur référent ainsi qu'une visite par mois sur l'exploitation.

Pour en savoir plus contacter votre GAB.

Stage EAP - ADEAR :

- 11 mois.
- Les porteurs de projet effectuent un stage pratique sur une ou deux fermes, complété par 21 jours de formation en salle.
- Rémunération de 600 € par mois.
- Ce dispositif est un complément au BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) et offre une expérience immersive.

Pour en savoir plus contacter votre ADEAR.

Stage parrainage - Chambre d'Agriculture :

- Minimum 3 mois, maximum 1 an.
- Accompagner les porteurs de projet dans la réalisation d'une activité agricole en les immergeant dans une exploitation sous la supervision d'un exploitant expérimenté.
- Transfert de savoir-faire, confrontation au réel, et préparation progressive à l'autonomie.

Pour en savoir plus contacter votre CA.

CPPAB (Certificat de Pratiques en Agriculture Biologique) - Agrobio Perigord :

- Jusqu'à 400 heures sur le terrain.
- Les porteurs de projet passent du temps sur des exploitations agricoles, tandis que les fermes accueillantes reçoivent une compensation financière.

Pour en savoir plus contacter Agrobio Perigord

La commission est toujours en recherche d'arboriculteur.ice.s pour représenter le 16, 23, 24, 79, et le 86.

Si vous êtes intéressé.e contactez moi :

Chloé Hervet - 06 22 26 46 08 - c.hervet@bionouvelleaquitaine.com

INRAE - Faire pâturer des lapins dans un verger

Faire pâturer des lapins dans un verger : comment développer une innovation radicale ?

Vous pouvez regarder l'enregistrement du webinaire ici :

https://www.youtube.com/watch?v=gBbo_BziRWw

Présentation de Davi Savietto (INRAE, Genphyse) et Stéphanie Drusch (INRAE, UERI - Gotheron), en lien avec le projet Lapoesie soutenu par METABIO

OSAE - Comment cultiver des petits agrumes dans un contexte de réchauffement climatique ?

Webinaire qui a eu lieu le 14 octobre 2024.

Adrien Strutynski, producteur d'agrumes et de fleurs d'oranger bio à Vallauris Golfe-Juan (Côte d'Azur) a présenté sa conduite en Agriculture Biologique sans intrants ainsi que les leviers d'adaptation au changement climatique mis en place sur le verger. Ensuite, Jean Noël Falcou, agrumiculteur depuis 2004 à Vallauris Golfe-Juan, a présenté les effets du changement climatique sur la cultures des agrumes ainsi que les différentes pistes d'adaptation en Agriculture Biologique.

Vous pouvez regarder l'enregistrement du webinaire ici :

<https://osez-agroecologie.org/webinaire-2024-petits-agrumes-168-actu-268>

Ce webinaire était animé par Amélie Claudepierre, chargée de mission agroécologie, biodiversité et climat à Solagro et Annabelle Richard, chargée de projet agroécologie et biodiversité à Solagro.

Jean-Marie LESPINASSE - De la taille à la conduite des arbres fruitiers

"De la taille à la conduite des arbres fruitiers" est une conférence créée et présentée par Jean-Marie LESPINASSE, célèbre chercheur agronome français. qui a travaillé à la section Bordeaux-Aquitaine de l'Institut national de recherche agricole en France. Il est spécialiste de la sélection et de l'étude des arbres fruitiers.

Vous pouvez regarder l'enregistrement de la conférence ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=zpLqItCi2bo&t=129s>

Présenté par PEMPTOZ Studio Avec la participation de Castang et Vernoge
Réalisé par Quentin MEHLIUG

Formation en visio - Création d'un verger bio



FORMATION

CONCEVOIR ET CONDUIRE MON VERGER BIO RESILIENT

Objectifs

Connaître les bases de la conception d'un verger agro-écologique.
Caractériser sa parcelle en vue d'une plantation. Choisir un matériel végétal adapté.

PROGRAMME

- ✓ Conception de verger (design, type de verger, densité de plantation, mode de conduite, règles de plantation, calendrier).
- ✓ Connaître les caractéristiques de la parcelle.
- ✓ Choix d'un matériel adapté (variétés et portes-greffe).
- ✓ Fiches mémos plantations.

20 FÉV 25 - APRÈS-MIDI
25 FÉV 25 - MATIN
26 FÉV 25 - MATIN
04 MARS 25 - APRÈS-MIDI
DISTANCIEL

TARIF

40 €
Tarif agriculteurs et
ayants droit VIVEA

INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR
[HTTPS://WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM/SE-FORMER/](https://www.bionouvelleaquitaine.com/se-former/)



Inscription ICI

Retrouvez toutes les formations de Bio Nouvelle Aquitaine ICI

Annonces

Si vous recherchez ou proposez du matériel, des terres, des prestations, des plants... n'hésitez pas à me transmettre, nous ferons passer dans cette lettre d'info destinée aux arborescences du Lot-et-Garonne et départements voisins.

Groupes vergers diversifiés / petits-fruits

Il existe des groupes de discussions et d'échanges What's app autour des

petits-fruits et des vergers diversifiés en Nouvelle Aquitaine.
Si vous souhaitez être ajouté.e contactez moi.

Contact : Chloé Hervet - 06 22 26 46 08



en
partenariat
avec



Union Européenne



région
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

CONTACT

Chloé Hervet, Conseillère arboriculture 47

Tél. 06 22 26 46 08

mail : c.hervet@bionouvelleaquitaine.com

Ce mail est envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous êtes abonné.e à la lettre d'info arboriculture bio

[se désinscrire](#)

